



# PLAFONDS DE RESSOURCES ANNUELLES POUR L'ATTRIBUTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

Revenu fiscal de référence 2024 - Avis d'imposition ou de non imposition 2025

BARÈME  
2026

Les catégories de ménages		PLAI	PLUS	PLS
<b>1</b> pers.	personne seule	12 870 €	23 403 €	30 424 €
<b>2</b> pers.	2 personnes sans personne à charge ou 1 personne seule en situation de handicap (hors jeune ménage*)	18 753 €	31 254 €	40 630 €
<b>3</b> pers.	3 personnes ou personne seule avec 1 personne à charge ou 2 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap ou jeune ménage*	22 551 €	37 584 €	48 859 €

\* Les jeunes mariés, pacsés ou en concubinage, sans personne à charge, dont la somme des âges est au plus égale à 55 ans ont un surclassement. L'enfant en garde alterné donne droit à un surclassement (ex : une personne avec 1 enfant = catégorie 3). L'enfant en droit de visite et d'hébergement ne donne pas droit à un surclassement (ex : 1 personne avec 1 enfant = catégorie 2).





# PLAFONDS DE RESSOURCES ANNUELLES POUR L'ATTRIBUTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

Revenu fiscal de référence 2024 - Avis d'imposition ou de non imposition 2025

BARÈME  
2026

Les catégories de ménages		PLAI	PLUS	PLS
4 pers.	4 personnes ou personne seule avec 2 personnes à charge ou 3 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap	25 092 €	45 374 €	58 986 €
5 pers.	5 personnes ou personne seule avec 3 personnes à charge ou 4 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap	29 359 €	53 376 €	69 389 €
6 pers.	6 personnes ou personne seule avec 4 personnes à charge ou 5 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap	33 086 €	60 156 €	78 203 €
+1 pers.	Par personne supplémentaire	+ 3 689 €	+ 6 710 €	+ 8 723 €